



Guide pratique « panier »

Les aides-maraîchers

Les salariés en insertion des Jardins des Gorges de l'Aveyron ne sont pas des ouvriers agricoles qualifiés, mais viennent de tous les horizons socio-professionnels. Le rôle des encadrants techniques d'insertion est de leur apprendre le métier, les compétences techniques ainsi que le rythme de travail et l'autonomie.

L'abonnement au panier hebdomadaire

En adhérant aux Jardins, vous recevez chaque semaine et sur le lieu de dépôt de votre choix, un panier de légumes bio (famille de 4 personnes) ou un petit panier (2 personnes).

Il n'y a pas de durée minimale d'engagement après les 4 premiers paniers.

IMPORTANT : sans nouvelle de votre part après les 4 premiers paniers, par défaut, nous continuons de vous livrer. Vous pouvez changer de lieu de dépôt et de taille de panier à tout moment.

Retrait sur site ou livraison: les lieux de dépôt

(liste en pièce-jointe)

Les lieux de dépôt nous ouvrent leurs portes bénévolement, nous essayons de ne pas leur occasionner un travail supplémentaire. Nous vous remercions donc de retirer vos paniers dès que possible le jour de la livraison en respectant les heures d'ouverture. Le panier reste disponible pendant 24h uniquement.

Nous récupérons les cabas en papier kraft à condition qu'ils soient repliés. Nous vous remercions de les déposer sur votre lieu de dépôt, si celui-ci permet de les stocker.

Les paniers: contenu, taille

Depuis 20 ans, les Jardins produisent plus d'une quarantaine de légumes différents qui sont certifiés en Agriculture Biologique par Ecocert.

Automne: chou-fleur, courges, mâche, fenouil, carottes, oignons, épinards...

Hiver : choux, poireaux, radis noir, navets, betteraves, céleri...

Printemps : salades, fèves, oignons blancs...

Été : courgettes, tomates, concombres, aubergines, poivrons, haricots verts...

Occasionnellement nous n'avons pas assez de production pour remplir les paniers et assurer la diversité de leur composition. Dans ce cas, nous nous fournissons auprès d'agriculteurs locaux certifiés Bio.

La feuille de chou

Chaque semaine, une lettre nominative est accrochée à votre panier. Entre autres informations, elle indique la composition du panier ainsi que votre solde.

IMPORTANT : un solde à « 0 » ou en négatif n'implique pas la suspension des livraisons ni la résiliation du contrat. Mais cela vous permet de savoir qu'il est temps de créditer votre compte.

Besoin d'annuler une livraison ?

Merci de signaler une annulation 48 h avant le jour de livraison en envoyant un mail à cocagne82@gmail.com ou en appelant au 05 63 30 94 37.

Nous confirmons toujours les annulations. Si vous ne recevez pas de confirmation à votre annulation merci de nous appeler pour vous assurer que votre annulation à bien été notée.

Le prix des paniers de légumes

(Le prix des légumes suit les prix du marché Bio local)

Grand panier: 16.50 € (15€ de légumes + 1.50 € de frais de livraison)

Petit panier: 11.50 € (10 € de légumes + 1.50 € de frais de livraison)

Pas de coût de livraison si vous retirez votre panier aux Jardins.

Le paiement : chèque ou prélèvement automatique

L'adhérent paie 4 paniers d'avance ou plus s'il le souhaite, soit 46 € pour 4 petits paniers ou 66 € pour 4 grands paniers.

Ensuite nous proposons de régler comme suit :

- par chèque, à l'ordre des Jardins des Gorges de l'Aveyron, en indiquant au verso votre nom d'adhérent

- par prélèvement automatique effectué vers le 8 de chaque mois

Pour sa mise en place, renvoyez-nous le Mandat de prélèvement SEPA joint.

Le premier prélèvement tiendra compte de votre solde actuel, qu'il soit positif ou négatif et des livraisons réellement effectuées.

L'adhésion annuelle fait l'objet d'un prélèvement séparé en début d'année civile.

L'adhésion

L'adhésion annuelle (année civile) à l'association est de 30 €.

Pourquoi adhérer pour avoir un panier ?

- Vous soutenez un projet local, social et solidaire
- Vous mangez des légumes de saison, Bio, locaux et vendus en circuit court
- Vous soutenez le Réseau Cocagne (création de Jardins...)
- Vous participez à l'Assemblée Générale et vous pouvez vous présenter pour être membre du Conseil d'Administration

IMPORTANT: Vous pouvez aussi soutenir notre action d'insertion en devenant bénévole et/ou en partageant des informations utiles pour les salariés en parcours professionnel: emploi, stage, immersion...

L'adhésion de soutien et les dons

Une adhésion de soutien constitue une grande aide pour notre association !

Vous pouvez également nous faire un don, que ce soit un peu de votre temps, des idées, du matériel ou une aide financière.

En savoir plus sur notre site internet : www.cocagne82.com